

Personnes migrantes: actrices de la transversalité des luttes ?

Vendredi 1er avril 2016 – Maison des Sports – Liège

Avec le soutien du CRIPEL et de la Fédération Wallonie Bruxelles

Organisateur :

Le Monde des Possibles ASBL, 97 rue des Champs 4020 Liège

www.possibles.org -  Le Monde des Possibles -  Mondespossibles

Responsable du projet: Kevin Cocco (kevincocco@gmail.com)

Intervenants :

- Participants de la session Dazibao Février-Mars 2016
- Alexandre Govaerts (Jeunes FGTB)
- Rosario Marmol Perez (Acteurs des Temps Présents)
- Jan Knockaert (Organisatie voor Clandestiene Arbeidsmigranten)
- Mamadou Guisset (Voix des Sans Papiers de Liège)
- Antonio Lopez (Croix-Rouge)

Questions posées par les stagiaires de la formation Dazibao, demandeurs d'asile

Question 1 : « C'est un rapport de la Banque nationale qui le montre: le taux d'emploi des résidents nés hors de Belgique est très bas. Celui des immigrés issus d'un pays hors Union européenne est le plus problématique. Niveau d'éducation, discriminations: les raisons de ces mauvais résultats ne manquent pas » (RTBF.be). Selon vous, comment apporter une sécurité d'emploi en reconnaissant les compétences des travailleurs et en incitant les employeurs à les engager ? Les organismes de mise à l'emploi à pratiquer une politique d'intégration au lieu de nous discriminer ?

La reconnaissance des compétences et savoir-faire des personnes migrantes

L'approche par compétences sur les questions migratoires souligne que les migrants souhaitent s'intégrer rapidement à partir d'une reconnaissance de leurs compétences. L'équivalence des diplômes et la valorisation des acquis de l'expérience devraient être renforcées. Personne n'aime vivre des allocations sociales mais quand les personnes ne sont pas reconnues ou quand leurs compétences sont disqualifiées, cela entretient une précarité fabriquée structurellement. Les migrants sont alors souvent considérés comme boucs-émissaires, ils sont stigmatisés comme ceux qui envahissent et profitent du système, ce qui entretient stéréotypes et préjugés. Il faut une réponse claire du politique sur la certification de nos compétences, elles sont présentes, les migrants peuvent réellement créer de nouvelles solutions aux pays d'accueil vieillissants.

Un racisme institutionnalisé

Il y a malheureusement en Europe une logique mercantile, commerciale qui conçoit les individus comme des entités valorisables (ou jetables) sur un vaste marché. L'immigration n'y est tolérée que si elle autorise une exploitation de ses membres. La logique mercantile semble toujours à l'œuvre, les migrants sont placés en compétition avec les nationaux. Cela souligne toute l'importance de construire des luttes communes et de bien comprendre le système dans lequel on se situe. Il s'agit de saisir ce que « la migration utile » veut dire. Le taux d'emploi des personnes nées en Belgique ou dans l'Union est de 61% alors qu'il n'est que de 46% pour les ressortissants des pays tiers. L'école des solidarités qui fut organisée en 2015 (projet en coopération avec la FGTB/CEPAG/Monde des Possibles/Présence & Action Culturelle) visait à travailler les contenus juridiques qui concernent les migrants au quotidien mais aussi les

compétences organisationnelles et politiques pour acquérir les clés de compréhension de l'état Fédéral Belgique.

Le racisme est institutionnalisé en Belgique, on le retrouve dans le fonctionnement des structures, ainsi 55% des jeunes nés en Belgique dont les parents ne sont pas nés en Belgique se retrouvent au chômage. C'est un racisme ordinaire fort présent dans tous les secteurs. Le critère d'origine ethnique est important pour certains employeurs qui le revendiquent désormais sans complexes. Il s'agit également de convaincre les employeurs sur les capacités et potentialités des migrant.e.s La question est de savoir si le but des lois anti discriminations est d'atteindre un objectif réel de lutte contre celles-ci ou de simplement de répondre aux exigences européennes.

Question 2 : « Sur base de la nationalité, la Belgique compte aujourd'hui 1 habitant étranger sur 10. Sur base de la nationalité à la naissance, près d'un habitant sur 5 est d'origine étrangère. Et si l'on recherche la nationalité à la naissance des grands-parents des 11 millions d'habitants que compte le pays, c'est alors environ un quart de la population qui s'avère être d'origine étrangère ». C'est sans compter les dizaines de milliers de migrants qui arrivent chaque année et les sans-papiers dont le nombre ne cesse d'augmenter. Dès lors, comment donner une voie politique à ces personnes qui font partie intégrante de la Belgique ?

Créer une conscience de classe

Qu'est-ce que cela veut dire « être belge » ? La Belgique a toujours connu des vagues migratoires et les migrants ont souvent été mal considérés. Les droits conquis ont dû être arrachés par une conscience de classe. Au 19^{ième} siècle, les ouvriers travaillaient 16h par jour, il y avait le travail des enfants, il a fallu que les ouvrière se battent pour avoir le droit de vote 1948 (droits des femmes). Il faut savoir que le gouvernement ne nous donnera rien sans combat, les forces sont à construire collectivement sur base d'un espace commun. Il faut sortir d'une logique de « demande », il faut construire des espaces de lutte, de construction, de connaissances. Voir les « estivales de la solidarité » organisées par la FGTB Liège pendant les vacances 2015. Ce fut l'occasion où des travailleurs sans emploi rencontrèrent des travailleurs sans papiers, ce fut l'occasion d'une prise de conscience pour lancer des dynamiques communes, comprendre les mécanismes dont ils sont l'objet dans les politiques d'austérité. Cette conscientisation collective est impérative, nous n'avons pas le choix.

Alimenter le dissensus

Il s'agit de créer une posture politique, de devenir responsable de la « Polis », de la cité au sens grec du terme. Quand les personnes sans-papiers disent qu'elles sont sans droits, elles se trompent, la déclaration universelle des droits de l'homme, c'est pour tous les hommes. Certains sans-papiers travaillent alors la survie dans les associations, déplorent le manque de budget des politiques et se retrouvent isolées jusqu'au moment où l'Etat les déporte en silence. En fait personne n'est sans droits, croire cela vient d'un manque d'ego, d'un manque de structura-

tion éthique ; il faut parvenir à se dire, je suis la « goutte d'eau qui va faire déborder le vase » ! « Je vais essayer d'être au-delà de ce que les institutions m'imposent, ma présence doit devenir dérangeante » Il faut cultiver la culture du dissensus dans le consensus mou qui porte les politiques néolibérales actuelles. Ne pas oublier que c'est le même système qui provoque la guerre en Syrie, qui déstructure la sécurité sociale, qui nous met en danger et en concurrence. La crise actuelle en Europe, souligne qu'il est temps maintenant de nous structurer et d'aller de l'avant.

Construire un mouvement national

Ne rien lâcher, jamais même s'il est difficile de tisser des liens, de se retrouver deux fois par semaine, toutes les semaines devant le cabinet du secrétaire d'état à l'asile et à la migration, cela demande un engagement important. Mais il est fondamental de renforcer les liens entre les collectifs, entre villes. Pour agir il faut développer une empreinte nationale, l'école des solidarités peut constituer un vecteur en ce sens. Elle posait la question en 2015 « comment agir sur ce qui fait agir les politiques ? », comment faire pour que les électeurs des partis NVA soient amenés à reconsidérer leurs positions en matière d'asile et migrations ?

Convaincre d'autres catégories de la population

Il faut savoir que beaucoup de personnes issues des migrations votent « Vlaams belang » en Flandre et que la Wallonie ne serait certainement pas à l'abri de cette menace si un leader charismatique sortait du bois. Un défi pour les sans-papiers est de réunir autour d'eux d'autres catégories de la population.

Intégrer les structures syndicales

Dans l'histoire, les droits des femmes furent conquis quand elles réussirent également à impliquer les universités, les syndicats dans leurs luttes. Cela passera aussi par la création d'actions, de projets communs. La lutte des femmes de la Fabrique Nationale est exemplative ; elles gagnaient 35% de moins que les hommes à l'époque et c'est en devenant conscientes qu'elles occupaient une position stratégique en début de chaîne de production qu'elles ont compris leur force. L'outil démocratique qu'est la grève est ici fondamental pour se faire entendre. Les sans-papiers sont également dans cette position, ils/elles pourraient identifier les délégués potentiels en entreprise qui pourraient porter leur voix auprès des autres travailleurs et de la direction. C'est un espace de concertation à investir pour apprendre à faire face, à refuser la division des êtres humains, à être solidaires.

Question 3 : Des initiatives citoyennes comme celles de Tout Autre Chose, Acteurs des Temps Présents, VEGA, etc. semblent montrer que la tendance est à l'action directe, aux nouvelles formes de résistances qui investissent l'espace public et mobilisent directement les personnes. Est-ce dans cette voie que se joue la lutte des personnes migrantes également ? Si oui, avec quels relais ? Quelles synergies entre le nord et le sud de la Belgique ? Quelles pistes pour un front commun ?

Les migrants et une vision de l'Etat belge

La question de savoir comment rassembler la Belgique sur n'importe quelle question est difficile. Il est complexe de se retrouver dans n'importe quel domaine en Belgique et pas uniquement sur les combats des migrants. En fait, il n'y a pas de discours belge, il n'y a pas d'opinion publique belge, tous les médias sont différents, les discours sur la RTBF ou VTM sont très différents. Paradoxalement, ce sont les migrants qui peuvent entretenir un discours le plus fédérateur car ils ont une vision de l'état, ils pourraient devenir le ciment national contre les particularismes et localismes nombreux en Belgique, ils pourraient incarner les ponts entre communautés. Mais le monde politique belge est divisé en deux et les personnes migrantes doivent développer des stratégies différenciées en fonction des opinions publiques. Pour pouvoir les identifier, il faut identifier quels sont les partis, leur influences et élaborer une tactique spécifique en fonction des buts que les migrants se fixent.

bryon de conscience collective. Il s'agit de réinventer de nouvelles formes de vie commune. Esquiver la peur qui se crée sur le terreau de l'ignorance, c'est pourquoi il est fondamental de décroisonner les réseaux, les secteurs. Le syndicaliste, l'artiste, l'agriculteur, l'universitaire, le pharmacien sont des rouages cloisonnés, dans des secteurs individualisés qu'il faut ouvrir pour recréer des espaces d'action où les migrants ont toute légitimité.

Le précarité au sud comme au nord du pays, élément d'une cause commune

La question du précarité pourrait constituer une cohésion de groupe chez les personnes migrantes tout en ayant une portée vers d'autres parties de la population qui en sont l'objet tant au sud qu'au nord du pays. « Je ne peux accepter un salaire de misère, un loyer exorbitant, des études impayables, des crèches inexistantes, etc... » Tous ces droits de plus en plus réduits pourraient constituer un em-

Question 4 : D'après une étude menée par Médecins sans frontières, « le nombre d'immigrants qui manquent d'accès aux soins de santé s'élève à 10 000 chaque année et ce nombre ne cessera d'augmenter. Les CPAS (centre public d'aide sociale) ont chacun leur propre fonctionnement. Ceci qui aggrave la situation pour les immigrants mais également pour les médecins car ceux-ci doivent savoir dans quelles communes résident les patients ou quel est le statut du patient (immigrants, clandestins, réfugiés etc.) pour pouvoir demander le paiement de la consultation. Dans la plupart des cas, le médecin refuse la consultation au patient ». Là encore, la conséquence est l'exclusion. Au-delà de l'Aide Médicale Urgente, comment s'organiser politiquement pour obtenir des soins de santé décents tels que mentionné dans la Déclaration universelle des droits de l'homme ?

L'aide médicale urgente est un droit – la formation des agents

Tous les migrants ont droit à l'aide médicale urgente. Il y a des pistes pour interpeller les hommes et femmes politiques sur les prises en charge des personnes qui ont besoin d'une aide médicale. Certains CPAS exigent que les personnes soient enregistrées d'autres refusent l'inscription parfois sur base arbitraire. Une piste réside donc dans l'interpellation des politiciens pour élargir les dispositifs à tout migrant. Il s'agit aussi de voir comment les maisons médicales pourraient aussi prendre en charge les migrants en difficultés. Le problème pour la personne migrante est de pouvoir y accéder face aux critères que certains CPAS mettent en place. Certains CPAS tentent de se débarrasser de cette « charge » alors que c'est le Fédéral qui finance ces dépenses. La question est de savoir ce que l'on peut mettre en place pour que le CPAS facilite l'accès aux soins. La Belgique est un des rares pays où il existe une aide médicale mais il s'agit d'analyser comment améliorer le système. Il est important que les communes, l'Etat restent responsables et que cette pré-

rogative ne soit pas transférée à une association ou ONG. Le refus de certains CPAS à inscrire les personnes migrantes à l'aide médicale urgente révèle le racisme institutionnel dont on a parlé en début de colloque qui s'exprime souvent par « quand on aura de l'argent, on essaiera de donner des soins aux migrants mais maintenant comprenez bien ce n'est pas possible ». Il faut soutenir des espaces de formation pour clarifier et donner des infos sur les droits et devoir de chaque personne qu'on accueille, sur les passerelles aussi entre services et institutions sur les questions des droits.

Prudence dans la revendication de la révision de l'AMU

Dans le contexte actuel, il s'agit cependant d'être très prudent car demander une révision de la loi auprès du secrétaire d'état à l'asile et à la migration actuel comporte de vrais risques que la loi soit revue à la baisse. Au nord du pays par exemple, il y a maintenant une remise en question de ce que recouvre le caractère « urgent » de l'aide médicale urgente pour pouvoir ne plus l'appliquer dans certaines situations qui sont actuellement prises en charge médicalement.

Question 5 : Nous sommes demandeurs d'asile et nous avons besoin de connaître nos droits. Cette démarche est rendue complexe et l'effectivité de ces droits est mise à mal. Il y a-t-il une volonté politique à ne pas informer les sans-papiers sur leurs droits ?

Il existe plusieurs textes, la loi anti discrimination de 2007, la convention de Genève, la déclaration universelle des droits de l'homme. Il est important de savoir que ces textes visent à éviter la réification de l'humain ; sa réduction à une chose, à lui retirer sa dignité. Les récents accords entre l'Union Européenne et la Turquie disent l'inverse, tentent à faire croire que l'humain a un prix, peut faire partie d'un modèle économique sordide (société de gardiennage,...).

La question de l'effectivité des droits

Il n'y a pas une stratégie explicite de ne pas informer les sans-papiers mais plutôt une stratégie qui consiste à entretenir une certaine ignorance dans la population sur les raisons migratoires. Car c'est l'ignorance qui génère la peur et un peuple qui a peur se laisse mener par le bout du nez. Les sans-papiers ont de nombreux lieux où ils peuvent s'informer et c'est capital car l'information est la première étape, ensuite c'est la formation puis l'action.

Les syndicats ont été les premiers espaces d'action politique pour les travailleurs immigrés après la 2^{ème} guerre

mondiale. Le syndicat a organisé les travailleurs comme tous les autres à l'époque. C'est ici que l'enjeu de l'affiliation des travailleur.euses. sans papier reprend tout son sens. Pour l'instant seule la régionale de Liège affine les sans-papiers, il faudrait que cela soit étendu à d'autres régionales.

Le problème n'est pas d'être au courant des droits mais le problème est de les faire valoir. Il y a beaucoup de sans-papiers exploités aujourd'hui, qui ne sont pas payés ou rémunérés 20 euros pour 10h de travail par jour (le barème officiel est de 9,12 € par heure). Les droits sont présents mais pour les faire valoir, il faut un avocat et énormément de temps. L'enjeu de la lutte actuelle réside donc dans l'application du droit. C'est pourquoi la revendication d'une régularisation n'est pas une fin en soi, il y a bien d'autres aspects à traiter (l'accès à un avocat, à un salaire décent, etc...).

Questions posées par le public

Pourquoi n'y a-t-il plus eu de régularisation depuis 2009 ?

Parce que le politique et une grande majorité de la population ne veulent pas de régularisation. Depuis 1973, la régularisation économique n'est plus acceptée. La régularisation de 2009 fut possible par une mobilisation forte sur le politique par les syndicats, universités, travailleurs sans-papiers. Aujourd'hui, il faut être réaliste, il n'y aura pas de régularisation jusqu'à la fin de la législature actuelle en 2019. Mais ce n'est pas pour cela qu'il ne faut pas élaborer un rapport de force, les sans-papiers n'ont plus rien à perdre. Il est important de solliciter les personnes régularisées en 2000 et 2009 pour accompagner les nouvelles formes de luttes actuelles.

Pourquoi ne pas avancer dans des projets communs sans attendre une régularisation ?

Il serait intéressant de concevoir des actions complémentaires à la revendication. Conjointement aux manifestations, nous pourrions mettre en place des projets mixtes où on mélangerait des travailleurs avec des personnes sans emploi, des immigrés, réfugiés, belges et anciens migrants. Ce serait l'occasion d'élaborer des micro-actions à la base qui démontreraient qu'on peut faire des choses ensemble sans demander la permission à qui que ce soit. Ce serait nous rendre visible parmi les citoyens et montrer que nous voulons réaliser des choses ensemble. En attendant la régularisation, nous apprendrions à nous connaître et rendrions visible nos actions.

Question finale en forme de conclusion. Que faire ?

L'histoire des luttes pose la question de savoir comment construire une action sur base des résistances antérieures, des alliances, techniques de pouvoir, tactiques mises en œuvre pour toucher des personnes a priori non sensibles à notre cause mais qui pourtant peuvent également être impactées par des mécanismes d'exclusion similaires. Il serait pertinent de solliciter les anciennes personnes régularisées qui se sont battues pour des droits, de tenter de tracer une histoire de la conscientisation politique des personnes migrantes sur base de leur conscience politique acquise au pays. D'identifier les clés de compréhension interculturelles des formes de résistances, des contextes sociopolitiques dans les 3 régions belges pour saisir les manières d'agir les plus efficaces aujourd'hui.

Concrètement, voici quelques pistes après ce colloque :

- Relancer un cycle de formation de l'école des solidarités à Liège et dans d'autres villes de Wallonie et pourquoi pas de Flandre.
- Réimprimer la brochure « Bienvenue en Belgique » éditée par la FGTB Liège.
- Participer à la marche des migrants qui se tiendra dans les grandes villes de Belgique.
- Rappeler les permanences du service « droits des étrangers » tous les mardis place Saint Paul - FGTB

Blog du Dazibao:
formationdazibao.wordpress.com

